



23 septembre 2021

Coronavirus (COVID-19)

Campagne de vaccination : déploiement de nouvelles offres et mesures

Le canton du Valais continue de répondre à la demande de la population valaisanne en déployant de nouvelles possibilités de vaccination. Des journées de vaccination supplémentaires seront prochainement organisées, en collaboration avec les communes, dans les régions de Crans-Montana, Zermatt, Fiesch, Riddes et St. Niklaus. Dès cette semaine, la vaccination commence également dans plusieurs établissements scolaires du degré secondaire II et se poursuivra durant les trois prochaines semaines. Afin de promouvoir la vaccination auprès des populations migrantes, un flyer d'information sur les possibilités de vaccination a été rédigé et traduit en neuf langues.

Suite à l'offre du canton du Valais de mettre à disposition des équipes mobiles de vaccination, des journées de vaccination seront organisées prochainement à la demande de certaines communes ou groupes de communes. Elles auront lieu à Crans-Montana (lundi 27 et mardi 28 septembre), à Zermatt (jeudi 30 septembre), à Fiesch (vendredi 8 octobre), à Riddes (jeudi 14 octobre) et à St. Niklaus (jeudi 21 octobre). D'autres journées sont en cours d'organisation et une communication spécifique sera faite à ce sujet. Les inscriptions pour ces journées spécifiques ou dans les centres fixes de vaccination se font toujours sur le site <https://vs.covid-vaccin.ch>.

En collaboration avec le Service de l'enseignement et dans le but de sensibiliser les étudiants, la vaccination dans les établissements scolaires du degré secondaire II débute cette semaine pour les étudiants et enseignants du Collège Spiritus-Sanctus et de l'ECCG/EPP de Brigue, avant de se poursuivre pour deux semaines suivantes auprès de l'ECCG/EPP de Sierre, du Collège des Creusets à Sion, de l'ECCG de Martigny, du Collège de la Planta et de l'ECCG/EPP à Sion, de l'ECCG de Monthey, ainsi que du Collège de l'Abbaye et de l'EPP de St-Maurice. Les étudiants et enseignants intéressés reçoivent les informations nécessaires directement par la direction de leur établissement scolaire et peuvent s'inscrire en ligne. Pour les mineurs, cette vaccination sera possible uniquement avec l'accord du/des titulaire/s de l'autorité parentale. Une offre similaire est en cours d'organisation dans les centres de formation professionnelle.

Afin de promouvoir la vaccination auprès des populations migrantes, un flyer d'information a été rédigé dans neuf langues (français, anglais, allemand, serbo-croate, albanais, portugais, tigrinya, farsi et turc). Ce dernier est distribué aux principaux représentants des milieux concernés, notamment aux délégués à l'intégration ou encore à l'association Femmes-Tische / Hommes-Tische. Ce document d'information est également relayé sur les réseaux sociaux. Il répond aux principales questions qui peuvent se poser au sujet de la vaccination et indique les démarches à entreprendre pour se faire vacciner.



Personnes de contact

Mathias Reynard, chef du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture,
027 606 50 95

Victor Fournier, chef du Service de la santé publique, 078 722 38 83

Jean-Philippe Lonfat, chef du Service de l'enseignement, 079 581 69 45